

des particuliers est une exception très spéciale au cadre général de la législation de l'impôt sur le revenu. Cette disposition n'a été établie que pour des raisons impérieuses qui découlent de l'importance que continue d'avoir la petite exploitation agricole familiale pour notre pays et de la désorganisation que cet élément du système d'impôt sur le revenu pourrait causer lorsque la famille ne s'est pas préparée à y faire face.

#### LES FRAIS D'ENTREPOSAGE DE CÉRÉALES

##### Question n° 2053—M. Schellenberger:

1. Pour les années-récoltes a) 1974-1975, b) 1975-1976, combien d'expéditions de céréales ont été retardées à a) Vancouver, b) Thunder Bay, c) Prince-Rupert?

2. Du 1<sup>er</sup> août 1975 à ce jour, a) quels sont les frais d'entreposage payés pour les expéditions de céréales, b) quel est, pour chaque port, le nombre total d'expéditions de céréales?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** En ce qui concerne la Commission canadienne du blé: 1. La Commission canadienne du blé ne connaît que le montant des frais d'entreposage demandés et n'est pas en mesure de préciser le nombre réel d'expéditions retardées à Vancouver, à Thunder Bay et à Prince-Rupert, pour les campagnes agricoles de 1974-1975 et 1975-1976.

2. a) Au cours de la période du 1<sup>er</sup> août 1975 au 15 mars 1977, la Commission canadienne du blé a versé \$12,606,048.67 en frais d'entreposage. b) On ne possède pas le nombre réel d'expéditions retardées.

#### LE MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION—LE PROJET DE VISITE DE LEEDS

##### Question n° 2064—M. Cossitt:

1. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il visité la circonscription électorale de Leeds-Grenville, proposée dans la redistribution de la carte électorale cette année et, dans l'affirmative, a) quand, b) pourquoi?

2. Le ministre sait-il que la presse lui attribue une déclaration dans laquelle il aurait précisé que le premier ministre lui avait personnellement demandé de s'occuper de l'élection d'un membre du Parti libéral pour représenter, au prochain Parlement, la circonscription proposée de Leeds-Grenville et, dans l'affirmative, a) quand le premier ministre lui a-t-il fait cette demande, b) dans quel but?

3. Est-ce la politique du gouvernement, dans certains cas, de nommer un ministre du Cabinet pour diriger une campagne électorale du Parti libéral, au nom du gouvernement, dans une circonscription donnée, actuellement représentée par un membre du Parti progressiste-conservateur et, dans l'affirmative, a) quand et pourquoi le gouvernement a-t-il adopté cette politique b) est-ce une nouvelle politique gouvernementale que d'honorer particulièrement certaines circonscriptions de l'attention du premier ministre?

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** En ce qui concerne le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et le Président du Conseil privé: 1. Oui. a) le 26 janvier 1977; b) Afin de prononcer une allocution lors de la réunion fêtant la fondation de l'Association libérale de Leed-Grenville.

2. Non. a) Nous ne disposons pas de ces renseignements; (b) Nous ne disposons pas de ces renseignements

3. Voir Beauchesne—Précis de procédure parlementaire 4<sup>e</sup> édition—commentaire 171 a), b), f), g), h), i) et dd).

#### LES AVIONS DU GOUVERNEMENT

##### Question n° 2065—M. Cossitt:

1. Depuis la préparation de la réponse à la question n° 50, le ministre des Transports a-t-il utilisé des appareils du gouvernement et, dans l'affirmative,

#### Questions au Feuilleton

dans chaque cas, a) quel en était (i) le point de départ et de d'arrivée (ii) les coûts imputés aux contribuables (iii) le but du vol, b) quels sont les nom, adresse et désignation du poste des personnes qui ont accompagné le ministre?

2. Au total, combien tous ces vols ont-ils coûté aux contribuables?

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Voir la réponse aux questions n°s 29 et 30, déposée aujourd'hui.

#### LES AÉRONEFS GARÉS À SASKATOON

##### Question n° 2066—M. Cossitt:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 47 quant aux aéronefs du gouvernement entreposés à l'Aéroport municipal de Saskatoon, y a-t-il eu changement de situation, notamment, dans chaque cas, a) transfert et, dans l'affirmative, à quel endroit, b) vente et, dans l'affirmative, quels sont les nom et adresse des intéressés, les prix négociés ainsi que tous les autres détails y afférents, c) négociations ou promesses de vente et, dans l'affirmative, quels sont les nom et adresse des intéressés de même que tous les autres renseignements pertinents?

2. Des hangars sont-ils vides ou sur le point de l'être par suite de ces changements?

3. Des hangars ont-ils été loués ou vendus et, dans l'affirmative, a) à qui, b) à quelle adresse, c) à quel prix?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention d'ouvrir un plus grand centre de recrutement à Saskatoon et, dans l'affirmative, quel en est le détail?

5. Créera-t-on une plus grande présence militaire à Saskatoon et, dans l'affirmative, quel en est le détail?

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères de la Défense nationale, des Transports et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: a) Les aéronefs suivants ont été transférés:

Type de l'appareil	Nombre	Lieu où sont transférés les appareils
Patrouilleur Tracker CP 121	3	Dartmouth, (N.-E.)
Patrouilleur Tracker CP 121	9	Mountain View, (Ontario)
Avion-école à réaction T33	8	Mountain View, (Ontario)
Avion de transport Dakota CC 129	2	BFC Winnipeg (Manitoba)
Avion de transport Dakota CC 129	8	Corporation de disposition des biens de la Couronne
Avion de transport Otter CF 123	7	Corporation de disposition des bien de la Couronne

b) 7 aéronefs Otter vendus à: Ministère des Ressources naturelles Toronto, Ontario. Date de vente: 30 mars 1977. Livraison complétée: 6 mai 1977. Nombre: 7 Prix: \$40,000 chacun. Total: \$280,000. 8 aéronefs Dakota vendus à: (i) Neil J. McClain, C.P. 298, Strathmore, Alberta. Date de vente—le 30 juillet 1976. Livraison complétée: le 18 octobre 1976. Nombre: 3. Prix: 2 à \$17,000 chacun; 1 à \$16,000. Total: \$50,000. (ii) Rainier Development Corp., C.P. 298, Strathmore, Alberta. Date de vente—le 30 juillet 1976. Livraison complétée: le 18 octobre 1976. Nombre: 3. Prix: 1 à \$18,000; 1 à \$20,000; 1 à \$22,500. Total: \$60,500. (iii) Owen J. E. Wilson, 1316—34<sup>e</sup> avenue S.O., Calgary, Alberta. Date de vente—le 30 juillet 1976. Livraison complétée—le 18 octobre 1976. Nombre: 2. Prix: 1 à \$17,677; 1 à \$15,027. Total: \$32,704. c) Tous les aéronefs qui avaient été déclarés surplus ont été vendus.

2. Oui. Trois des bâtiments sont vides maintenant et le quatrième le sera d'ici à la fin d'octobre 1977.